



Namur, le 27 août 2009

Communiqué de presse

Décharge de Tenneville : faux pas du Ministre Henry

La Fédération Inter-Environnement Wallonie déplore la décision de réouverture

Philippe Henry, le nouveau Ministre wallon de l'Aménagement du territoire, de la mobilité et de l'environnement, vient de décider la réouverture de la décharge de Tenneville dont les activités avaient été suspendues en juin suite à un arrêt du Conseil d'Etat.

La Fédération Inter-Environnement Wallonie s'étonne de cette décision prise dans la précipitation. Les éléments du dossier imposaient en effet une gestion soucieuse à la fois du respect des procédures et de la concertation.

Dans un arrêt du 27 mai 2009, le Conseil d'Etat a donné raison au recours introduit par l'asbl L'Erablière contre le permis d'exploitation de la décharge de Tenneville. La haute institution estimait que l'étude d'incidence prise en compte pour justifier la délivrance de ce permis en 2003 par le Ministre Forêt n'était pas satisfaisante.

Suite à cette décision, la décharge a suspendu ses activités en juin. Mais à la surprise générale, le nouveau Ministre en charge du dossier, Philippe Henry, a signé ce mercredi 26 août un arrêté autorisant la réouverture du site.

Pour la Fédération Inter-Environnement Wallonie, cette décision apparaît à la fois précipitée et infondée. La proximité de la décharge avec un site classé Natura 2000 justifiait en effet pleinement la réalisation d'une nouvelle étude d'incidence que l'arrêt du Conseil d'Etat appelait d'ailleurs implicitement. Par ailleurs, cette décision prise en dehors de toute concertation avec l'ensemble des parties concernées va à l'encontre des règles de bonnes pratiques participatives.

La Fédération environnementale considère que les arguments avancés par le Ministre pour appuyer sa décision ne résistent pas à l'analyse. En effet, les déchets en provenance du Nord Luxembourg et de Namur qui motiveraient la réouverture de Tenneville ont déjà servi à justifier l'augmentation de capacité des incinérateurs de Liège et de Thumaide !

La Fédération Inter-Environnement Wallonie espère que ce faux-pas ne sera qu'un incident de parcours et que le Ministre s'attaquera au plus vite à la finalisation du Plan Wallon des Déchets à l'horizon 2020, un outil qui devrait permettre d'éviter les dérapages d'une gestion au cas par cas.

Contacts :

Pierre Titeux, Attaché de presse : 081.255.296 – 0479.497.656

Véronique Paternostre, Chargée de mission Déchets : 081.255.256 – 0496.128.022